



La mesure des émissions de polluants à l'atmosphère



DURÉE : 2,5 jours

PRIX : 1 390 € HT
(dont repas 66 € HT).

SESSIONS

A – 13 > 15/03/17
Paris
B - 30 mai > 1^{er}/06/17
CPE Lyon
C – 22 > 24/11/17
Paris

PUBLIC

Ingénieurs et techniciens
d'organismes de contrôle,
inspecteurs des Installations
classées (IC), responsables
environnement, chargés des
contrôles des émissions
sur des unités industrielles.

Session B organisée par le :



Objectifs

Organiser une campagne de mesurage.

Juger de la pertinence de l'organisation et du rapport relatif à une campagne de mesurage.

Prendre en compte le contexte réglementaire, les techniques les plus adaptées et l'exigence de la représentativité spatio-temporelle et statistique des mesures.

Sensibiliser aux moyens de validation des résultats de mesurage.

Les + de cette formation

Exercice pratique et évaluation spécifique par QCM.

Contenu

Cadre et dispositions réglementaires.

Mesurage :

- grandeurs : concentrations, débits, flux et expression des résultats,
 - planification et organisation des campagnes de mesurage afin de disposer de résultats fiables et représentatifs,
 - représentativité spatio-temporelle et nombre de mesurages,
 - mesurage de débit (méthode manuelle de référence et méthode automatique),
 - mesurage de poussières,
 - principes de mesurages manuels et automatiques,
 - analyses extractives et *in situ*, ligne de conditionnement des échantillons.
- Dispositif réglementaire français garantissant la qualité des mesurages :
- accréditation et agrément des laboratoires,
 - assurance qualité des appareils de mesurage en continu et des méthodes manuelles prévues dans les normes européennes,
 - niveaux d'assurance qualité des appareils en auto-surveillance « EN 14181 »,
 - certification des analyseurs,
 - respect des incertitudes de mesurage (rapide description des méthodes à utiliser).

Élaboration des rapports d'essais.

Éléments spécifiques :

- définition et évaluation des émissions diffuses,
- caractérisation et impacts des émissions d'odeurs,
- mesurages de COV totaux et spécifiques,
- plan de gestion des solvants.